

Partie onze

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES — GROUPE POLYGONE ET EXPOUR

11.1

Description de l'entreprise

Expour Inc., Expour 2000 Inc. (regroupées ici sous le nom d'« Expour ») et Groupe Polygone appartiennent à M. Lemay.

Expour organise des expositions, tandis que Groupe Polygone publie des magazines et d'autres périodiques.

11.2

Niveau d'activité

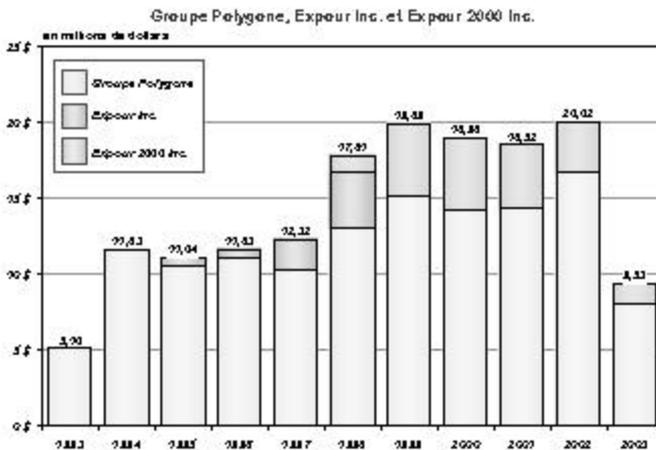
11.2.1 Chiffres d'affaires de Groupe Polygone et d'Expour

Le tableau suivant dresse un sommaire des chiffres d'affaires de Groupe Polygone et d'Expour entre 1993 et 2003. Expour a commencé à recevoir des contrats de PSC en 1997 et Groupe Polygone en 1998.

Tableau 78 : Chiffres d'affaires annuels de Groupe Polygone, Expour et Expour 2000 pour les années 1993 à 2003

Exercice financier	Groupe Polygone	Expour Inc.	Expour 2000 Inc.	Total
1993	5 096 532 \$	-	-	5 096 532 \$
1994	11 632 800	-	-	11 632 800
1995	10 515 875	519 322	-	11 035 197
1996	11 123 887	506 333	-	11 630 220
1997	10 269 335	2 046 748	-	12 316 083
1998	13 043 749	3 658 782	1 107 997	17 810 528
1999	15 146 991	-	4 738 490	19 885 471
2000	14 201 103	-	4 753 832	18 954 935
2001	14 299 036	-	4 218 063	18 517 099
2002	16 664 745	-	3 356 509	20 021 254
2003	<u>8 206 444</u>	<u>-</u>	<u>1 322 990</u>	<u>9 529 434</u>
Total	<u>130 200 497 \$</u>	<u>6 731 185 \$</u>	<u>19 497 871 \$</u>	<u>156 429 553 \$</u>

Tableau 78a : Revenus annuels de certaines agences de communication - 1993 à 2003



11.3

Événements commandités pour le gouvernement du Canada et montants correspondants

Expour a reçu sa première commandite (450 000 \$) du gouvernement du Canada pour le Salon National du Grand Air de Montréal en 1997.

Durant les années financières du gouvernement 1996-1997 à 2001-2002, Groupe Polygone et Expour ont reçu 36,7 millions de dollars en commandites et coûts de production connexes par des agences de communication, comme le résume le tableau 79 et le précise la pièce P-326, page 4 :

Tableau 79 : Fonds des PSC reçus par Groupe Polygone, Expour et Expour 2000 pour les années financières du gouvernement 1996-1997 à 2001-2002

Année	Groupe Polygone	Expour et Expour 2000	Coûts de production	Total
1996-97	-	450 000 \$	-	450 000 \$
1997-98	3 167 580 \$	1 236 000	-	4 403 580
1998-99	5 498 965	2 546 550	-	8 045 515
1999-00	4 858 022	2 954 780	807 500	8 620 302
2000-01	7 896 000	2 362 500	600 000	10 858 500
2001-02	<u>2 905 500</u>	<u>1 400 000</u>	-	<u>4 305 500</u>
Total	<u>24 326 067 \$</u>	<u>10 949 830 \$</u>	<u>1 407 500 \$</u>	<u>36 683 397 \$</u>

Ce tableau ne comprend pas les 2,5 millions de dollars des PSC qui ont été approuvés mais que le gouvernement du Canada n'a pas réglés au Groupe Polygone et à Expour pour divers événements qui se sont tenus en 2001-2002.

L'annexe 23 résume les flux financiers associés aux événements de commandites d'Expour et de Groupe Polygone.

En outre, Groupe Polygone a reçu 1,9 million de dollars d'Armada pour un contrat de publicité du BIC. Si l'on tient compte de ce dernier montant, Groupe Polygone et Expour ont reçu en tout 38,6 millions de dollars dans le cadre des contrats de commandites et de publicité du gouvernement du Canada.

11.4

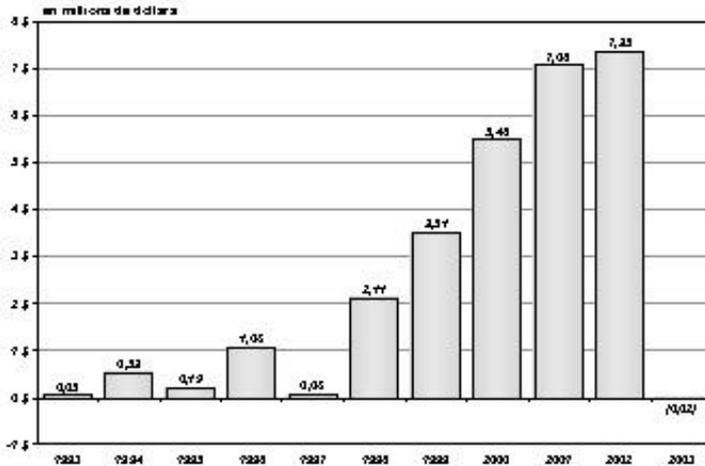
Apport financier des contrats de commandites du gouvernement du Canada

Le tableau suivant présente les résultats avant impôt de Groupe Polygone et d'Expour entre 1993 et 2003.

Tableau 80 : Résultats avant impôt de Groupe Polygone, d'Expour et d'Expour 2000 pour les années 1993 à 2003

Exercice financier	Groupe Polygone	Expour Inc.	Expour 2000 Inc.	Total
1993	46 033 \$	-	-	46 033 \$
1994	531 154	-	-	531 154
1995	189 135	3 664	-	192 799
1996	981 941	77 417	-	1 059 358
1997	150 603	(91 548)	-	59 055
1998	1 780 945	57 165	273 213	2 111 323
1999	2 852 456	-	652 421	3 504 877
2000	4 796 593	-	683 331	5 479 924
2001	6 422 719	-	659 480	7 082 199
2002	7 316 508	-	31 847	7 348 355
2003	(42 772)	-	22 034	(20 738)
Total	25 025 315 \$	46 698 \$	2 322 326 \$	27 394 339 \$

Tableau 80a Bénéfice avant impôt - Groupe Polygone, Expour et Expour 2000



11.5

Utilisations notables des fonds

11.5.1 Dividendes

De 1998 à 2000, Groupe Polygone a versé 12,6 millions de dollars en dividendes à son actionnaire, une société contrôlée par Luc Lemay (5 240 000 \$ en 1998, 5 150 000 \$ en 1999 et 2 250 000 \$ en 2000). Ces fonds sont venus se confondre avec les autres montants détenus par la principale société de portefeuille de Luc Lemay. M. Lemay a placé l'essentiel de ces fonds dans des titres négociables et dans l'immobilier.

11.5.2 Paiements à PluriDesign Canada

Groupe Polygone et Expour ont versé 5,8 millions de dollars à PluriDesign Canada, société détenue par Jacques Corriveau, comme le précisent les pièces P-322(A) et P-322(B).

À l'origine, Luc Lemay avait retenu les services de M. Corriveau pour l'aider dans la conception et l'organisation du premier Salon National du Grand Air de Montréal. Pour cet événement, M. Corriveau a reçu 108 000 \$ d'honoraires professionnels, d'après les factures produites (pièce P-338).

Les dernières factures émises par PluriDesign donnent la description du travail de M. Corriveau au titre de contrats de services professionnels. En outre, les factures sont presque toutes associées à des salons, domaine dans lequel M. Corriveau avait déjà effectué un certain travail pour M. Lemay. Aucune facture n'a été émise par M. Corriveau pour les capsules radiophoniques.

Les factures de PluriDesign indiquent que M. Corriveau a facturé des honoraires de 136 500 \$ en tout à Expour pour le Salon de Québec qui a été annulé, et de 241 000 \$ pour le Salon International de la Machinerie Agricole qui a également été annulé. De plus, PluriDesign a facturé 1 015 600 \$ à Expour pour les salons de Sherbrooke et de Trois-Rivières. Expour n'était pas le promoteur de ces événements, mais l'acheteur des véhicules de visibilité pour un montant total de 100 000 \$.

142 Qui est responsable? Vérification juricomptable

Les 5,8 millions de dollars versés par les sociétés de M. Lemay à PluriDesign Canada représentent 15,9 % des 36,7 millions de dollars de fonds de commandites du gouvernement du Canada reçus par les entreprises de M. Lemay.

11.5.3 Paiements au groupe d'entreprises de Jean Brault

Les entreprises de Luc Lemay ont versé 2,1 millions de dollars aux sociétés de M. Brault, comme l'indiquent l'annexe 20 et le graphique des flux financiers de la partie 5 du présent rapport.

11.5.4 Contributions politiques

Les compagnies de M. Lemay ont versé une contribution à hauteur de 23 361 \$ au Parti Libéral du Canada, comme le montre la pièce P-328(B), pages 560 à 568.

11.6

Limitation de la portée

Nous avons demandé les documents suivants pour notre examen, mais ne les avons pas obtenus :

1. Comptes bancaires, chèques oblitérés et carnets de dépôt de Groupe Polygone, d'avril 1997 à mars 2000.
2. Grand livre de Groupe Polygone pour les exercices financiers 1998 à 2000.
3. Factures des fournisseurs de Groupe Polygone pour les exercices financiers 1998 à 2000.
4. Comptes bancaires, chèques oblitérés et carnets de dépôt d'Expour Inc. d'avril 1996 à mars 1998.
5. Grand livre d'Expour Inc. pour les exercices financiers 1997 et 1998.
6. Factures des fournisseurs d'Expour Inc. pour les exercices financiers 1997 et 1998.
7. Factures des fournisseurs d'Expour 2000 Inc. d'avril 1998 à janvier 1999.

Selon M. Lemay, la documentation susmentionnée n'existe plus.